Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
02B-212000335-20261123-2026011119acqui-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 24/11/2026
Publication : 24/11/2026

Bastia
CITÀ DI CULTURA

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal de la Ville de Bastia du jeudi 12 novembre 2026

Objet : Plan de financement : acquisitions d'œuvres pour le Musée de Bastia en 2027

Date de la convocation : 6 novembre 2026
Date d'affichage de la convocation : 6 novembre 2026
L'an deux mille vingt-six, le douze novembre à 17h30 le CONSEIL MUNICIPAL de BASTIA s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Bastia, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Gilles SIMEONI

Nombre de membres composant l'assemblée : 43
Nombre de membres en exercice : 43
Quorum : 22
Nombre de membres présents : 34
Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer

Etaient présents: Monsieur Gilles SIMEONI ; Madame Emmanuelle De GENTILI ; Monsieur Pasquale CASTELLANI ; Madame Hélène BERETTI ; Madame Mattea LACAVE ; Monsieur Serge LINALE ; Madame Lauda GUIDICELLI-SBRAGGIA ; Monsieur Didier GRASSI ; Madame Françoise FILIPPI ; Monsieur Antoine GRAZIANI ; Madame Josephine NATALI ; Monsieur Pierre PIERI ; Monsieur François FABIANI ; Madame Anne-Marie CARRIER ; Madame Catherine CASIMIRI ; Madame Carulina COLOMBANI ; Monsieur Franck DASSIBAT ; Monsieur Alain Del MORO ; Monsieur Michel GRIMALDI D'ESDRA TERRACHON ; Madame Angelina MANGANO ; Madame Danielle MATTEI ; Madame Mathilde MATTEI ; Madame Marie-Dominique NASICA ; Monsieur Pierre ORSINI ; Monsieur Laurent PAPAZIAN ; Monsieur Pierre SAVELLI ; Madame Marie STROMBONI; Monsieur Philippe VIGNOLI ; Monsieur Julien MORGANTI ; Madame Allison FIESCHI ; Madame Josepha OLIVESI ; Madame Marie-Claire POGGI ; Monsieur Michel BRUSCHINI ; Madame Valérie IDDA.

Etaient absents : Monsieur Nicolas BATTINI ; Monsieur Jean-Martin MONDOLONI ; Madame Hélène SALGE.

Ont donné pouvoir :
Madame Emmanuelle LUCIANI à Monsieur Pierre SAVELLI ;
Monsieur Paul TIERI à Monsieur Antoine GRAZIANI ;
Monsieur Philippe CIMINO à Madame Hélène BERETTI ;
Monsieur Matthieu RICCI à Madame Allison FIESCHI ;
Monsieur Jean-Sébastien de CASALTA à Monsieur Julien MORGANTI ;
Monsieur Sylvain FANTI à Madame Marie-Claire POGGI.

Monsieur Gilles Simeoni ouvre la séance et invite le Conseil à désigner son secrétaire :
Monsieur Antoine Graziani élu secrétaire prend place au bureau

Le conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2121-29 ;

Vu la délibération n° 21/060 AC de l'Assemblée de Corse du 26 mars 2021 approuvant le règlement des aides pour la Culture ;

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
02B-212000335-20261123-2026011119acqui-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 24/11/2026
Publication : 24/11/2026

Vu le Guide des aides Patrimoine de la Collectivité de Corse (chapitre 4.1.3 Les acquisitions d'œuvres des musées portant l'appellation "Musées de France") ;

Vu l'avis favorable de la commission unique en date du 9 novembre 2026 ;

Considérant que le musée de Bastia a développé, par le biais de sa politique d'acquisitions, une approche fondée sur l'histoire culturelle, et afin d'enrichir ses collections, il souhaite continuer à acquérir, en 2027, des œuvres correspondant à son objectif culturel ;

Considérant que cette action peut bénéficier d'une aide publique à hauteur de 50 % du montant subventionnable H.T. pour les œuvres ordinaires., subventionnable et plafonné à 60 000 € H.T. maximum pour l'ensemble de la rubrique « les acquisitions d'œuvres » ;

Considérant que l'achat d'œuvres se faisant au gré des opportunités, chacune d'entre elles devra faire l'objet d'une demande de subvention individuelle et spécifique préalablement à son acquisition.

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Pasquale CASTELLANI,
Après en avoir délibéré,
Le conseil municipal,
A la majorité de votants, Monsieur Michel BRUSCHINI et Madame Valérie IDDA s'étant abstenus

Article 1 :

- **Approuve** l'opération d'achats d'œuvres pour le musée de Bastia en 2027, selon le plan de financement prévisionnel suivant :

Plan de financement prévisionnel			
Dépenses		**Recettes**	
Libellé	**Montant H.T. en €**	**Libellé**	**Montant H.T. en €**
Acquisitions d'œuvres	60 000	CDC (50%)	30 000
		Ville (50%)	30 000
Total dépenses	**60 000**	**Total recettes**	**60 000**

Article 2 :

- **Autorise** Monsieur le Maire à engager toutes les démarches nécessaires et à signer les documents se rapportant à cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le secrétaire de séance,

Signé électroniquement le 20/11/2026

Antoine GRAZIANI

Le Maire,

Signé électroniquement le 20/11/2026

Gilles SIMEONI

Conformément à l'article R. 421-1 du Code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité. Le Tribunal Administratif de Bastia peut être saisi via l'application « Télérecours citoyens », accessible depuis l'adresse ci-après : www.telerecours.fr.
La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'une publication sur le site de la Mairie.